

# La lettre de Saint-Martin d'Août



N°116 - FÉVRIER 2025

## INFOS MAIRIE



1, place de la Mairie  
26330 Saint-Martin d'Août  
Site : <https://saint-martin-daout.fr/>

Tél : 04 75 68 63 93 / 06 72 59 08 49

Courriel : [mairie@saint-martin-daout.fr](mailto:mairie@saint-martin-daout.fr)

### Accueil du public :

Mardi et vendredi de 14h00 à 17h30

### Permanence Maire / Adjointes

Samedi de 11h00 à 12h00



Bulletin municipal « La lettre de Saint-Martin d'Août » édité par la commune de Saint-Martin d'Août

Directeur de publication :  
Aline HÉBERT.

Comité de rédaction :  
Olivier BONNET, Pascal BRUNET,  
Françoise REBATTET, Angélique  
RIMET-MEILLE

Conception : Atelier Image

Tirage : 190 exemplaires

## LE MOT DU MAIRE

Saint-Martinoises, Saint-Martinois,  
L'année 2025 s'annonce comme celle des premières concrétisations de nos grands projets communaux sur lesquels vous trouverez dans ce bulletin de plus amples détails.

La fibre optique est en cours de déploiement sur notre commune, les premiers poteaux ont été plantés. Je tiens à remercier tous les habitants qui ont accepté les conventions pour l'installation d'équipements sur leurs parcelles afin de contribuer à l'accès à un internet de qualité pour tous. La commercialisation est attendue à la fin de ce semestre.

Les travaux d'élaboration du PLU avancent bien également, il nous reste plusieurs étapes avant son approbation en fin d'année dont une réunion publique pour échanger avec vous prévue le 12 mars à laquelle nous vous attendons nombreux.

Le cabinet de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment mairie/école devrait être choisi d'ici mi-février. La définition du projet définitif en concertation avec tous les acteurs (élèves, enseignants, employés de mairie, locataires...) pourra alors commencer avec comme objectif un début des travaux fin 2025. En parallèle, les recherches de subventions commencent à porter leurs fruits. Nous visons un reste à charge pour la commune ne dépassant pas 30% du montant des travaux, montant que nous pourrions auto-financer sans trop impacter notre budget.

A partir du 22 mai, notre commune va à nouveau vibrer chaque dernier jeudi du mois pour les Jeudis de St Martin portés par Isa Event et la Cabule auxquels s'ajouteront cette année à partir du 9 Avril, les Mercredis de St Martin chaque 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, animés par le Gyrobar et Tout de Breizh.

De très bons moments en perspective !  
Au plaisir de vous y retrouver !

Aline HEBERT



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Renouvellement de la convention avec le refuge des Bérauds

Le conseil municipal a accepté la proposition du refuge des Bérauds concernant une nouvelle convention de délégation de service public « fourrière animale » pour 3 ans à compter du 1er janvier 2025 au tarif fixe 1,14 € / habitants soit 443 € pour 389 habitants.

### PLU : Changement de bureau d'étude

Le bureau d'étude CDHU missionné par la commune pour l'aider à élaborer son PLU, n'étant plus en mesure de réaliser les prestations, a souhaité en mai 2024, résilier le marché à l'amiable. Il a été donc convenu de recourir à un protocole transactionnel pour résilier partiellement le marché sans occasionner de coût supplémentaire pour la commune.

Des négociations ont été menées avec la société ALTEREO, qui a accepté de poursuivre cette mission et accompagnera la commune jusqu'à l'approbation du nouveau PLU.

### Remplacement du tracteur tondeuse

Le tracteur-tondeuse de la commune acquis en 2018 présentait des signes d'usure mécanique. Les réparations se multipliaient depuis plusieurs mois, engendrant coût financier et perte de temps pour notre agent communal.

Le conseil a donc décidé de le remplacer par un tracteur tondeuse neuf équivalent, après consultation de plusieurs revendeurs, la proposition de Comptoir Plus SA a été retenue avec reprise de l'ancien tracteur-tondeuse de 6 000€ venant en déduction du prix du nouvel équipement d'une valeur de 13 133€ TTC, avec une garantie de 2 ans. Le reste à charge pour la commune est donc de 7 133 € TTC.

### Attribution de subventions

Suite à diverses sollicitations, le conseil attribue les subventions suivantes :

- 100 € à l'association de l'Amicale des Classes (qui regroupe les « classards » des communes autour de Châteauneuf de Galaure dont St Martin),
- 200 € au Club de Football de Hauterives FCHUSGS (subvention exceptionnelle au vu de l'investissement du club dans l'accueil des deux classes du RPI lors du passage de la flamme olympique à Hauterives),

- 165 € au collège Joseph Bédier du Grand Serre pour des projets scolaires (15 € par élèves habitants la commune),
- 2 500 € à l'Association communale « ARTS ET SPORT POUR ST MARTIN » au titre de l'année 2024-2025.

### Répartition des charges du RPI entre les communes de ST MARTIN D'AOUT et TERSANNE

Pour l'année scolaire écoulée, le coût des dépenses engagées par les 2 communes a été de 92 420.70 € soit 1 848.41 € par élève. (29 élèves de ST MARTIN D'AOUT – 20 élèves de TERSANNE et 1 élève extérieur à nos 2 communes)

- La somme à la charge de ST MARTIN a été de 54 528,21 €
- La somme à la charge de TERSANNE a été de 37 892,49 €.

Compte tenu des frais payés par chaque commune, la commune de TERSANNE a donc dû rembourser la somme de 13 857 € à ST MARTIN.

### Recensement de la population à ST MARTIN D'AOUT

Du 16 janvier au 15 février 2025 aura lieu le recensement de la population de notre commune. 2 agents recenseurs ont été recrutés, les candidates retenues pour réaliser cette mission sont Aurélie Flament et Brigitte Poly.

Elles seront rémunérées sur la base d'un forfait brut de 900 € chacune (poste de vacataire du 6/01 au 15/02 2025).

### Projet de rénovation du bâtiment mairie-école-logement

Ce projet est important et il est nécessaire d'aller chercher des subventions auprès de partenaires pour lesquels les démarches sont complexes (fonds européen, etc.), pour réduire au maximum le reste à charge de la commune sur ce projet.

Le conseil municipal va donc solliciter l'assistance de la société Europe Subventions & Territoires qui propose un accompagnement dans le projet « Rénovation bâtiment Mairie/Ecole/Logement », pour la partie administrative d'élaboration des dossiers de demandes de subventions pour un montant de 11 400€ TTC.



## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Enfouissement de la fibre route de Montferrat

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur notre commune, le Syndicat Ardèche Drôme Numérique avait prévu la création d'une infrastructure aérienne sur la route de Montferrat, composée de 15 poteaux à implanter en bordure de voirie côté Vercors. Or cette zone a été identifiée comme bénéficiant d'un « point de vue remarquable » dans le cadre de l'élaboration en cours du PLU de la commune et il est donc important de le préserver.

Le conseil municipal propose de prendre à sa charge le surcoût lié à l'enfouissement de cette ligne. Le surcoût de cet enfouissement sur 452 m est de 13 267,44€.

Sur le chantier de déploiement fibre, les travaux sont nécessairement réalisés sous la maîtrise d'œuvre d'ADN qui sera responsable de l'exploitation du réseau par la suite.

### Immobilier communal

La mairie dispose d'un appartement T2 (2<sup>ème</sup> étage - 55m<sup>2</sup>) disponible à la location. Le loyer de cet appartement est de 329,89 € (charges comprises). Attribution sous conditions de ressources.

Si vous êtes intéressé, contacter la mairie pour de plus amples informations.



Pour notre commune, les travaux de déploiement de la fibre ont commencé et seront réalisés par :

- ISRA Sem Telecom est en charge de l'implantation et du remplacement des poteaux,
- Bouygues Energie et Services (BYES) est chargé des travaux de création de génie civil,
- L'élagage sera réalisé par SERPE début Février
- H&N Excellence un Génie civiliste sera en

charge des réparations de réseau Orange, il devrait commencer en Février.

- Le tirage de câbles sera fait par l'entreprise SNA.
- Action Réseaux Telecom (ART) interviendra ensuite pour le raccordement sur le domaine public.

A ce jour la commercialisation de la fibre sur notre commune est prévue à la fin du premier semestre 2025. Une réunion publique sera organisée pour vous tenir informés.

## 11 NOVEMBRE 2024

Beaucoup de personnes cette année à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, malgré des conditions climatiques hivernales. Après le défilé, la lecture du discours du ministre en charge des anciens combattants et le dépôt de la gerbe, les enfants de nos écoles ont entonné la Marseillaise, bien encadrés par nos enseignantes et accompagnés par Gaëlle Boisseau Couillaud (parent d'élèves de notre école) au saxophone.

Le verre de l'amitié, partagé dans la salle associative a clôturé cette matinée. Merci aux pompiers du centre de secours de Châteauneuf et à tous les participants pour leur présence et pour notre devoir de mémoire.



## REPAS DES AÎNÉS DU SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024



terminée par une animation musicale où nous avons eu le plaisir d'entendre et de chanter tour à tour des chansons du répertoire proposé par Philippe Audoin, guitariste et chanteur, accompagné à l'harmonica par Patrick Prévost.

Le samedi 30 novembre dernier, le conseil municipal, la commission d'action sociale et le club des St Martinois ont conjointement organisé le repas offert aux personnes de plus de 65 ans. Ce fut un moment très convivial et bien apprécié par tous les participants. Les personnes de plus de 75 ans ayant répondu à l'invitation mais n'ayant pas pu participer à ce repas ont reçu un colis distribué à leur domicile.

Nous remercions La Toque Dauphinoise pour la qualité de leur repas et pour la compétence de leur personnel, en cuisine et en salle. La fin d'après-midi s'est



Merci encore à toute l'équipe organisatrice pour son engagement dans cette belle journée.

## VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le vendredi 3 janvier 2025, l'équipe municipale a présenté ses vœux à la population. Elle était entourée de nombreux élus locaux, du personnel communal, des représentants des associations et des habitants du village, un peu moins nombreux que l'an dernier car certains s'étaient excusés : absents de la commune ou grippés en ce début d'année.

Madame le maire a retracé l'activité de l'année 2024 marquée par le suivi et la poursuite de dossiers importants :

- élaboration du PLU (document en charge de l'urbanisme),
- réflexion sur l'avenir de notre école,
- aménagement paysager de l'aire de jeux,
- projet de rénovation du bâtiment mairie-école.

Après cette présentation du travail de l'équipe municipale, Madame le maire a remercié le personnel communal et les bénévoles qui s'impliquent dans nos associations municipales. Grâce à eux nous bénéficions régulièrement de bons moments partagés.

S'en est suivi un mot de M. Florent Brunet, maire de Hauterives et président de la communauté de communes et de M. David Bouvier, maire de Ratières et conseiller départemental.

Le commandant Raphaël Brun, chef du centre de secours de Châteauneuf de Galaure a terminé les échanges en rappelant le nombre croissant des interventions et il a encouragé les volontaires à s'engager dans ses équipes.

Ce moment très convivial s'est terminé autour d'un buffet où les habitants ont pu poursuivre leurs discussions.



## ÉCOLE RURALE DE DEMAIN

Le constat d'une baisse générale des effectifs dans les écoles est partagé sur tout le territoire national, mais avec des incidences différentes selon la taille des communes. Entre 2013 et aujourd'hui, les naissances ont diminué de 20 %. En 2023, le taux de fécondité en France était le plus bas depuis 1945. Dans nos petits villages, nous ne pouvons pas nous contenter de trembler chaque année en mars à la publication de la carte scolaire et de regarder nos classes puis nos écoles fermer sans réagir.

En parallèle, nous connaissons aussi dans nos écoles des enjeux organisationnels qui posent des défis majeurs aux équipes pédagogiques, aux parents et aux enfants, une dispersion des ressources et une baisse globale de qualité et de confiance.

Cependant, ces défis peuvent être transformés en opportunités à travers une vision collective et ambitieuse.

C'est pourquoi, un groupe de travail sur l'école rurale de demain a été mis en place à l'initiative du SIVOS de la Galaure. Composé actuellement de l'Inspectrice de l'Éducation nationale, des élus des communes de St-Avit, Ratières, St-Martin-d'Août, Tersanne et Châteauneuf-de-Galaure, St-Jean de Galaure, Fay le clos et Claveyson d'enseignants, et de parents. D'autres partenaires pourront le rejoindre au fur et à mesure de l'avancée de cette réflexion.

L'objectif que nous nous sommes fixés est de sortir des modèles préétablis pour INVENTER une école rurale différente qui prenne en compte la place de celle-ci dans la vie de nos petits villages, les besoins des enfants d'aujourd'hui, les attentes des parents et les conditions de travail des enseignants.

Nous devons réinventer notre modèle scolaire en ruralité pour construire ensemble une école de demain, une école de territoire. Nous devons penser l'école comme un projet d'ensemble, ancré dans nos communes et connecté à leurs spécificités, avec en axe prioritaire l'intérêt de l'enfant. Nous devons être à la hauteur de notre école publique, une école de l'égalité des chances, quelle que soit son origine sociale, une école qui ouvre véritablement le champ des possibles. À ce jour, nous ne savons pas ce qu'il ressortira de ce travail, mais on peut d'ores et déjà faire le constat de la qualité des échanges et de la réflexion menée entre tous ces acteurs qui, habituellement, œuvrent en parallèle sans forcément bien se comprendre et bien se connaître.

Nous avons la responsabilité d'être exemplaires et d'inventer un modèle scolaire en accord avec les enjeux de demain.

## DATES À RETENIR

### Samedi 8 mars à partir de 17h00

Fougot / soupe aux choux / Karaoké salles associatives puis ERA

### Mercredi 12 mars à 18h30

Réunion publique PLU ERA Montferrat

### Jeudi 27 mars

Exercice de sécurité Storengy

### Mercredi 9 avril à 18h00

Mercredis de St Martin: Gyrobar et Tout de Breizh

### Jeudi 1<sup>er</sup> mai à partir de 10h00

Gaufres de l'ACCA Bois des Fayardès

### Jeudi 1<sup>er</sup> mai à partir de 12h00

Omelette (sous réserve de confirmation)

### Jeudi 8 mai de 10h00 à 12h00

Manifestation artistique et sportive d'Arts et Sport ERA Montferrat

### Mercredi 14 mai à 18h00

Mercredis de St Martin: Gyrobar et Tout de Breizh

### Dimanche 18 mai

Voyage du comité d'animation (lieu restant à définir)

### Jeudi 22 mai à 18h00

Jeudis de Saint Martin La Cabule et Isa Event ERA Montferrat

Pour que nos associations puissent organiser au mieux leur communication, le prévisionnel de parution des bulletins municipaux est courant mai et septembre 2025.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Voilà plus de 2 ans que vos élus travaillent sur l'élaboration du PLU de notre commune en collaboration avec un cabinet d'étude, le CDHU puis ALTEREO, des techniciens et techniciennes de la communauté de commune et d'autres personnes associées compétentes dans les divers sujets abordés.

### 1 - LE DIAGNOSTIC DE NOTRE VILLAGE

Au cours des ateliers et des débats ont été analysés la consommation par notre commune des espaces naturels, agricoles et forestiers ces dernières années, la capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, les dispositions qui favorisent la densification de ces espaces. Les risques majeurs, la préservation de la ressource en eau, l'école et le maintien de son effectif, la mise en valeur du patrimoine paysager et agricole, le tourisme et son offre de logements, l'hébergement dans notre contexte socio-démographique, ainsi que la mobilité ont animés bon nombre de réunions.

Nous vous avons également mis à contribution courant 1<sup>er</sup> semestre 2024 au travers d'un questionnaire car c'était une évidence pour nous de recueillir votre ressenti sur la commune et comment vous aimeriez qu'elle évolue.

#### Synthèse des réponses au questionnaire

À la question « comment rêvez-vous le Saint-Martin-d'Août de demain ? », les répondants souhaitent :

- Maintenir le village tel qu'il est aujourd'hui avec un cadre de vie qualitatif où fait bon-vivre.
- Favoriser l'installation de commerces de proximité : épicerie, réouverture de l'hôtel restaurant,

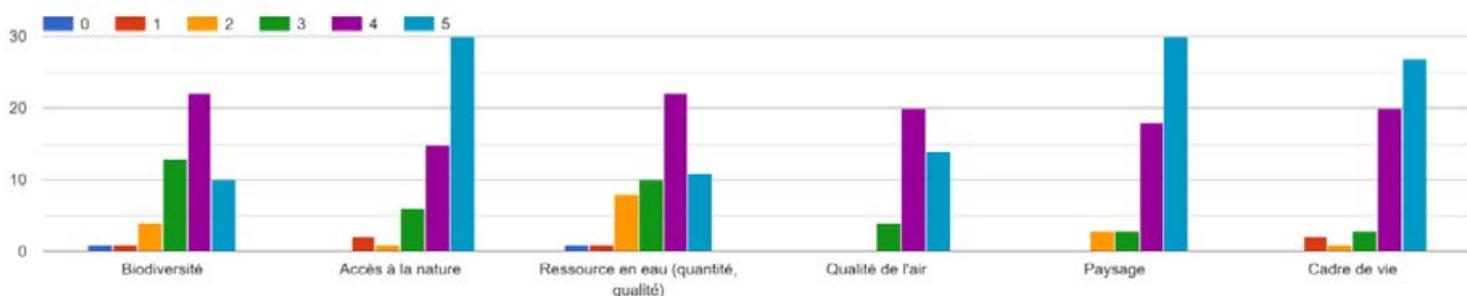
boulangerie / dépôt de pain, bar associatif, projet d'artisanat et maintenir les infrastructures existantes comme l'école.

- Préserver la nature et de manière plus générale l'environnement tout en favorisant le lien social : planter des haies, créer des journées pédagogiques autour du développement durable avec par exemple l'organisation d'une cueillette de plantes sauvages comestibles, créer des liens entre les habitants et l'environnement, favoriser des liens intergénérationnels, et des actions solidaires, créer une association communale de l'environnement...
- Maintenir l'ambiance villageoise et le tissu associatif : animations (marchés nocturnes, expositions culturelles, échanges de savoir-faire, festival de musique...), animations...  
Les répondants sont attachés à cette dynamique et à ce « vivre ensemble », à cet effet ils sont demandeurs de lieu de rencontre communautaires (jardins partagés, épicerie solidaire...).
- Développer une agriculture durable et respectueuse de l'environnement : maraichage bio, proposer une diversité alimentaire aux habitants...

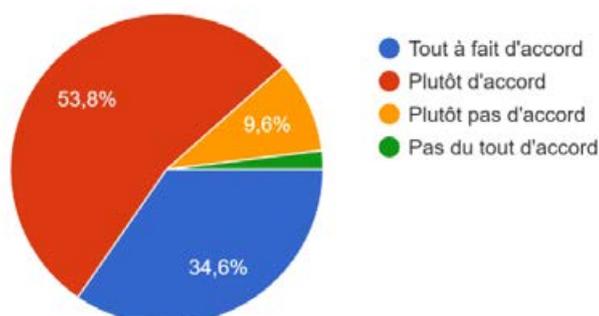
#### Extrait de quelques réponses au questionnaire

#### ... LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX A SAINT-MARTIN-D'AOUT

7. Sur une échelle de 0 à 5, comment qualifieriez vous la qualité de l'environnement à Saint-Martin-d'Août ? (0 correspond à une mauvaise qualité, et 5 à une excellente qualité)



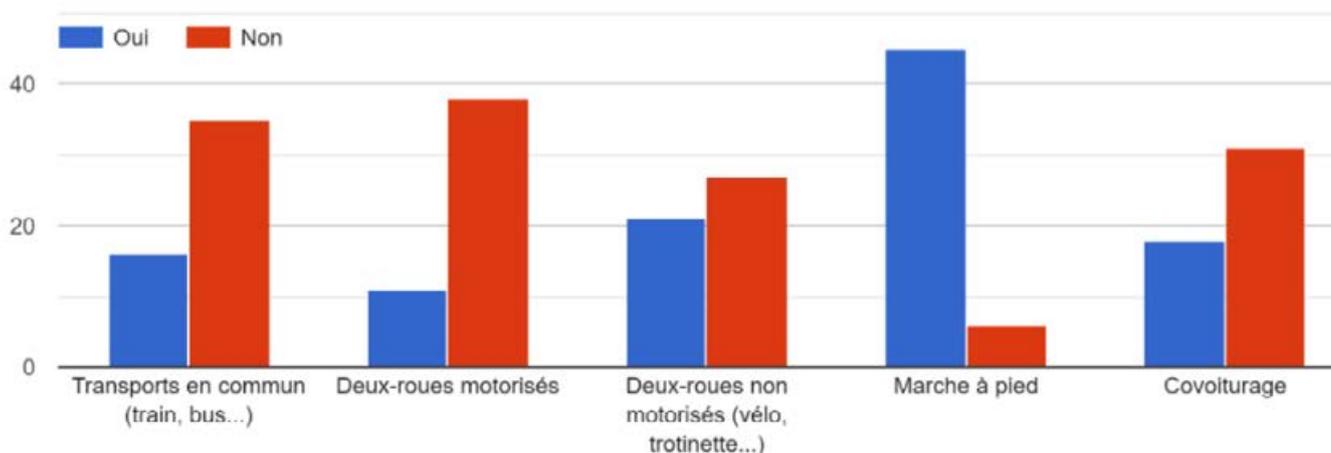
14. L'agriculture impacte favorablement le paysage de Saint-Martin-d'Août ?



Les échanges sur les différents thèmes des réunions ainsi que la prise en compte des réponses du questionnaire auquel près d'un foyer sur trois a répondu nous ont permis de dégager un diagnostic assez précis de notre commune.

...L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE A SAINT-MARTIN-D'AOUT

18. Utilisez vous des moyens de déplacement suivants ?



## 2 - LE PADD (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

La phase suivant le diagnostic, le PADD, est le document pivot qui va traduire en objectifs le projet global de notre collectivité. Ce document devra être en accord avec nos instances supra-communales telles que le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) en intégrant les objectifs de la loi Zéro Artificialisation Nette (loi ZAN) issus de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021. Notre PADD vise l'orientation générale : **Préserver l'identité et le cadre de vie en valorisant et développant son cœur de bourg en cohérence avec les ressources locales, les services et les équipements.**



Le PADD s'articule autour des 4 axes suivants :

- Axe 1** – Un développement démographique maîtrisé et équilibré
- Axe 2** – Privilégier un développement urbain maîtrisé et qualitatif, respectueux d'un cadre de vie existant
- Axe 3** – Renforcer la centralité villageoise et l'attractivité de la commune



**Axe 4** – Valoriser les qualités paysagères, agricoles et le cadre de vie.

Pour en savoir plus sur les orientations, n'hésitez pas à consulter la délibération N°2 du conseil municipal du 17 janvier 2025. Elle est affichée sur le tableau à la mairie et consultable également sur notre site internet <https://saint-martin-daout.fr/proces-verbaux-du-conseil-municipal/>

La prochaine étape de la démarche sera la traduction de ces orientations dans le règlement du PLU.

Une réunion publique est programmée le mercredi 12 Mars à 18h30 à la salle des fêtes afin d'échanger sur ces premières étapes et construire ensemble les suivantes. Nous comptons sur votre présence.

Le registre de concertation, dans lequel vous pouvez consigner vos remarques et demandes dans le cadre de PLU, est toujours à disposition en mairie, jusqu'au démarrage de l'enquête publique.

*Pour le conseil municipal, Joël DUFFAU*

## NOTRE ÉCOLE : RÉTROSPECTIVE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Ce sont 32 élèves qui ont repris le chemin de l'école de St Martin d'Août le lundi 2 septembre 2024. Ils sont répartis dans 2 classes : 18 en classe maternelle sous la houlette de M<sup>me</sup> Chrystelle Antheunus leur enseignante et M<sup>me</sup> Claudine Andrieu leur ATSEM ; 14 en CM1-CM2 avec une nouvelle maîtresse, M<sup>me</sup> Eva Filipucci.

Comme à l'accoutumée, la rentrée s'est faite en musique avec la reprise du chant «Bella Ciao» appris par tous les enfants du RPI l'année scolaire précédente et avec l'écoute du nouveau chant commun «Bouge» qui sera interprété lors de la soirée de clôture de la semaine bleue qui s'est déroulée cette année du 30 septembre au 4 octobre. Lors de cette semaine intergénérationnelle, les élèves et leurs aînés ont pu partager une séance de sport adapté dans la joie et la bonne humeur et préparer une petite chorégraphie qui a été reprise lors de cette même soirée.

**Classe Maternelle** : Les enfants vont régulièrement en classe en extérieur lorsque la météo le permet. Ils se rendent sur le chemin en contrebas de la Chapelle où ils peuvent profiter entre-autre du sable.



Ils ont également travaillé dès la rentrée sur le thème des Châteaux Forts car la classe était engagée auprès de l'association Histoires d'Histoire qui le temps d'un Weekend (16 et 17 novembre) a rassemblé à Châteauneuf de Galauré des spécialistes de la question (Conférenciers, auteurs, libraires...) et où les œuvres magnifiques des enfants étaient exposées.

En novembre toujours, les enfants ont eu le plaisir d'assister à un spectacle concert «1,2,3 Bisous» (à Albon) offert par l'Association de Parents d'élèves et la communauté de commune Porte de DrômArdèche pour la partie transport.

**Classe des CM1-CM2** : Cette année les élèves ont le plaisir de pouvoir partager avec les CP/CE1/CE2 de Mme Burlon Delphine un projet autour d'une Aire Terrestre Educative. Il s'agit d'un espace privé mis à disposition des élèves, situé route de Damas, que l'on appelle « La Vermeille ». Les enfants apprennent à observer la biodiversité de ce lieu et à la préserver du mieux possible. Des affûts ont été réalisés afin de recenser les espèces présentes et les élèves bénéficient de l'intervention de la Ligue de Protection des Oiseaux pour les accompagner dans ces apprentissages. Plusieurs journées de « classe dehors » seront donc organisées dans l'année afin de rendre les élèves acteurs dans la protection de notre planète et du Vivant !



## NOTRE ÉCOLE : RÉTROSPECTIVE ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Pour développer ce lien avec la nature, les enfants ont également participé, au mois de novembre, à une marche aux côtés des randonneurs du club saint martinien. Un grand merci aux marcheurs présents ce jour-là qui ont conduit la classe, dans la bonne humeur et la bienveillance, depuis l'école jusqu'à la Vermeille.

**Journée commune RPI** : Le mardi 19 novembre tous les élèves du RPI se sont retrouvés à St Martin d'Août pour une journée de travail consacrée à la réalisation d'un calendrier mettant en avant les belles actions menées au sein du RPI au cours de l'année scolaire. Ce calendrier vous a été ensuite proposé le samedi 14 décembre lors d'une tournée certes pluvieuse mais pour autant très chaleureuse par l'accueil que vous avez réservé aux élèves accompagnés de leurs enseignantes et de leurs parents. MERCI !

**Prochaine Action Partagée le 20 Mars** : La Grande Lessive : Il s'agit d'une journée mondiale dédiée à l'Art Visuel où des œuvres au format A4 sont «étendues» sur des cordes à linge de manière éphémère.

Le thème de cette édition 2025 est « Du Papier, des Papiers, vos Papiers »...

On compte sur vous pour venir «étendre» vos créations au côté des nôtres !

Alors à bientôt !

*Les enseignantes de l'école.*



### Décès

le 19 novembre 2024 est décédé M. René CLEMENT

le 14 janvier 2025 est décédée M<sup>me</sup> Brigitte PANGON,  
née CHEVALLIER

### NOS JOIES / NOS PEINES

## COMITÉ D'ANIMATION



Nouvelle année, mais objectif inchangé pour notre association qui œuvre pour animer notre village en différentes occasions...

Au programme 2025 :

> **Samedi 8 mars à partir de 17h30** pour la déambulation costumée :

- Fougot
- Soupe aux choux
- Nouveauté 2025 – Karaoké pour poursuivre la soirée !



> **Dimanche 18 mai** (à confirmer) Voyage du comité d'animation (le programme reste à définir)



> **Samedi 14 juin** : Challenge de pétanque NIVON/AVIGNON à 14h00 – clôturé par un repas diots / pommes de terre après la remise des prix



> **Dimanche 29 juin** : 11<sup>ème</sup> randonnée pédestre du comité



> **Deuxième quinzaine de novembre...** : possible surprise... à découvrir dans les prochains bulletins municipaux...

Alors à vos agendas... et au plaisir de vous croiser lors de l'une ou l'autre de nos manifestations !

Même si la période des vœux est terminée... bonne année à toutes et tous avec de nombreux moments partagés !



## SAINT-MARTINOIS

Bonjour à tous et à toutes,  
Et tout d'abord «Très bonne année et santé » pour cette année 2025 pour vous et vos proches.

Nous nous retrouvons le 8 Février dans la salle des associations pour notre A G.

Ensemble nous déciderons des projets à venir.

Quelques-uns, non réalisés l'an dernier pourront être rediscutés comme la visite du musée gallo-romain de Vienne et le brâme du cerf.

En attendant nous continuerons nos activités habituelles de jeux , de loisirs créatifs et de pétanque le mardi, les boules lyonnaises le jeudi et notre marche du vendredi matin.

Venez nombreux...on est plus fort et plus intelligent collectivement.

*Le bureau des St Martinois.*

## ARTS ET SPORT POUR SAINT MARTIN



L'association ARTS ET SPORT pour Saint Martin souhaite remercier vivement la commune pour l'aide versée en ce début d'année au titre de l'année 2024/2025, aide dont bénéficieront les familles ayant déposé un dossier.

Les aides pour la saison 2025-2026 concerneront les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 31 décembre 2021.

L'association tient à nouveau à souligner que le soutien financier pour promouvoir les activités sportives et culturelles de nos enfants est un privilège que peu de communes offrent à leurs habitants. Il est donc attendu des bénéficiaires un minimum de reconnaissance.

Les nouveautés pour la saison 2024-2025 :  
Le nouveau bureau remercie chaleureusement les membres sortants pour leur engagement pendant ces très nombreuses années, ainsi que pour leur disponibilité et leur accompagnement pour cette année de transition. Aussi, il a été décidé qu'une manifestation artistique et sportive aura lieu le 8 mai 2025 de 10h à 12h pour tous les jeunes Saint Martinois. Ceci en vue d'une manifestation plus importante le 8 mai 2026 à l'occasion des 30 ans de l'association.  
Il a également été décidé qu'à partir de la saison 2025-2026, le dépôt des demandes d'aide se fera lors de permanences tenues par le bureau. Les règlements seront distribués aux familles à ces moments-là uniquement. Deux permanences seront organisées afin de satisfaire l'emploi du temps de chacun. Les factures fournies par les clubs devront être détaillées et comporter les autres aides éventuelles (pass'port,...)

### MATINÉE ART ET SPORT

En association avec le Comité d'Animation



**Partage autour d'activités sportives et artistiques**



**Au programme :**

- Activités pour les enfants : prévoir une tenue sportive !**
- Pétanque pour les adultes : apportez vos boules !**

**POUR QUI ?**

**POUR LES ENFANTS (ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE)**

**QUAND ?**

**Le 8 mai 2025 de 10 H à 12h**

**Où ?**

**Au city stade de Saint Martin D'Août**



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



### Un Engagement au Service des Familles et des Élèves

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de notre commune continue d'œuvrer activement pour la réussite de nos enfants et le bien-être des familles. Cette année, plusieurs événements ont marqué la vie de l'association, apportant son soutien aux initiatives scolaires tout en renforçant les liens au sein de la communauté.

Voici un aperçu des principales actions menées par l'APE au cours des derniers mois

### Un Café Gourmand pour Bien Démarrer l'Année

Le 2 septembre, jour de la rentrée des classes, était placé sous le signe de la convivialité avec l'accueil des parents. Pour créer une ambiance chaleureuse et détendue, l'APE a proposé un café gourmand, un moment privilégié pour échanger entre parents, enseignants, Mairie et membres de l'association.

### Assemblée Générale et Élection du Nouveau Bureau

Le 27 septembre dernier, l'APE a organisé son Assemblée Générale annuelle, un moment clé de la vie associative. Ce fut l'occasion pour les parents d'élèves de faire le point sur les actions de l'année écoulée, mais aussi d'élire un nouveau bureau pour guider les projets à venir.

### Octobre : Vente de Pizzas pour Financer des Projets

Mi-octobre, l'APE a lancé sa vente de pizzas en lien avec la pizzeria le Nouvel Ancien. Une belle réussite qui a permis à chacun de participer tout en se régalant !

### La Bourse aux Jouets du 20 Octobre

Le 20 octobre, l'APE a organisé sa traditionnelle Bourse aux Jouets dans la salle des fêtes de St Martin d'Août. Cette bourse permet aux familles de vendre ou d'acheter des jouets d'occasion, vêtements et matériel de puériculture à prix réduits, tout en offrant une seconde vie aux objets qui traînent dans les tiroirs. Les bénévoles de l'APE ont veillé à ce que tout se déroule dans une ambiance chaleureuse et accueillante. Cet événement a aussi été un excellent moyen pour les parents de se rencontrer et d'échanger tout en contribuant à une cause commune.

### Vente de Chocolats Valrhona : Une Délicieuse Tradition de Noël

En décembre, l'APE a lancé sa traditionnelle vente de chocolats Valrhona. Cette opération a toujours un grand succès, car elle permet à la fois de se faire plaisir avec des produits de qualité, tout en soutenant des projets pour les élèves. Les chocolats sont parfaits pour les fêtes de fin d'année, que ce soit pour offrir en cadeau ou pour se faire plaisir à la maison.

### Soirée de Noël : Un Moment de Fête et de Solidarité

Le mardi 17 décembre a eu lieu la soirée de Noël pour toutes les familles de l'école. Cet événement festif a été l'occasion de se retrouver autour d'un jus de pomme chaud, de partager un moment chaleureux et de célébrer ensemble l'arrivée des fêtes. Les enfants nous ont divertis avec de jolis chants de Noël.

### Et de celles à venir

### Vente de Bières et de Vins : Une Initiative pour les Amateurs de Bons Produits

Au printemps, l'APE proposera de nouveau une vente de bières et de vins sélectionnés avec soin. Les parents, amis de l'école ou habitants de la commune pourront acheter des bouteilles de vin ou de bières artisanales pour accompagner leurs repas de printemps ou pour offrir en cadeau

### Vente Annuelle de Plants et Fleurs : Pour Jardiner Ensemble

Au mois de mai, l'APE organisera sa traditionnelle vente de plants et de fleurs, un événement très attendu des familles et des passionnés de jardinage. Grâce à cette vente, chaque parent pourra commander des plants de fleurs, de légumes ou d'herbes aromatiques pour embellir son jardin et régaler sa famille. La livraison se fera probablement le 3 mai, la date reste à confirmer.

L'APE appelle tous les ST-Martinois à participer à ces actions, que ce soit en tant que bénévoles, en partageant l'information ou en apportant leur soutien lors des ventes et événements. Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence pour nos enfants et pour l'école.



Lors de la 9<sup>ème</sup> édition des nuits de la lecture : la bibliothèque a accueilli :

- **Le vendredi 24 janvier 18h30** : les enfants en pyjama, avec leur doudou, venus écouter des contes et histoires.

Puis un moment au calme, dans le noir, sur des tapis, bercés par une musique douce et l'évocation de la vie d'un escargot qui va lentement, lentement... Les parents (qui se relaxaient dans la salle en face) nous ont ensuite rejoint pour partager un jus de pomme et des bretzels.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



- **Le samedi 25 janvier à partir de 19h30** : Pour adulte : lectures et grignotages en commun. Partager ses lectures, ses poèmes ou tout simplement venir écouter, le tout autour de bons mets.

Nous mettons à votre disposition près de 2000 ouvrages, participons au prix des lecteurs des 2 rives (8 livres sélectionnés par la médiathèque de Saint Vallier) que vous pourrez lire avant de voter, proposons des contes et histoires le vendredi avant chaque vacances scolaires à 17h, offrons le café-gâteaux les samedis matin.

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 16h30 à 18h et les samedis de 9h30 à 12h, nous serions heureuses de vous y accueillir.....

L'Adhésion est de 10 €/an/personne, de 15 €/an/ famille et gratuite jusqu'à 18 ans. La consultation sur place est libre.

**Venez nous rendre visite...**



En 2025, l'Église Catholique célèbre un jubilé, un événement ancré dans l'Ancien Testament. Dans la perspective chrétienne, le jubilé est un temps de grâce.

### Église de St martin

- messe le Samedi 8 Mars à 18h30.
- chaque vendredi à 15 h, adoration, louange, chapelet de la divine miséricorde.

### En Paroisse

- Mercredi des Cendres, le 5 Mars messe à 9h à Claveyson et à 19h à St Barthélémy.
- Fête de St Joseph, mercredi 19 Mars , messe à 9h à Claveyson.
- Messes de semaine: - Tous les lundis 9h30 (chapelle de l'Arche, quartier Piache) et 18h30 Chapelle Foyer de Charité.
  - Tous les mardis 8h45 à Chateauneuf et Adoration.
  - Tous les mercredis 9h à Claveyson.
  - Tous les vendredis 9h à St Uze.

## PAROISSE

### Voeux du pape François

«J'aimerais que cette année 2025 soit vraiment une année de grâce, riche en vérité, en pardon, en liberté, en justice et en paix».

### Secrétariat

Il est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 11h30  
5, rue du Moulin, 26240 St Uze  
04 75 03 25 29  
paroissegalaure@orange.fr  
www.paroisse-stjoseph-galaure.fr



# Ça se passe à St Martin!

## Grand Fougot déguisé

Un Karaoke suivra le repas

Même pas déguisé  
Venez quand même!

**SAMEDI 8 MARS**

**à Saint-Martin d'Août**

Verre de l'amitié, soupe au choux, bugnes (offert)

... Apporter donc une gourmandise salée à partager ...

Stand maquillage à partir de 17h  
salle associative

**17H30**

sur l'esplanade

Tous les Saint-Martinois  
et les parents d'élèves  
des écoles

Saint-Martin d'Août et Tersanne  
sont invitées à participer  
à cette fin d'après-midi  
et soirée festive gratuite

## MATINÉE ART ET SPORT

En association avec le Comité d'Animation



Partage autour  
d'activités sportives  
et artistiques



**Au programme :**

**Activités pour les enfants :**  
prévoir une tenue sportive !

**Pétanque pour les adultes :**  
apportez vos boules !

**POUR QUI ?**

**POUR LES ENFANTS  
(ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE)**

**QUAND ?**

**Le 8 mai 2025  
de 10 H à 12h**

**Où ?**

**Au city stade  
de Saint Martin  
D'Août**



### **Samedi 8 mars à partir de 17h00**

Fougot / soupe aux choux / Karaoké  
salles associatives puis ERA

### **Mercredi 12 mars à 18h30**

Réunion publique PLU  
ERA Montferrat

### **Jedi 27 mars**

Exercice de sécurité Storengy

### **Mercredi 9 avril à 18h00**

Mercredis de St Martin : Gyrobar et Tout de Breizh

### **Jedi 1<sup>er</sup> mai à partir de 10h00**

Gaufres de l'ACCA  
Bois des Fayardès

### **Jedi 1<sup>er</sup> mai à partir de 12h00**

Omelette (sous réserve de confirmation)

## **DATES À RETENIR**

### **Jedi 8 mai de 10h00 à 12h00**

Manifestation artistique et sportive d'Arts et Sport  
ERA Montferrat

### **Mercredi 14 mai à 18h00**

Mercredis de St Martin : Gyrobar et Tout de Breizh

### **Dimanche 18 mai**

Voyage du comité d'animation  
(lieu restant à définir)

### **Jedi 22 mai à 18h00**

Jeudis de Saint Martin La Cabule et Isa Event  
ERA Montferrat

Pour que nos associations puissent organiser  
au mieux leur communication,  
le prévisionnel de parution des bulletins municipaux  
est courant mai et septembre 2025.